



AMENAGEMENTS SCOLAIRES – PAI – PAP – PPS

Fiche d'information et de recensement destinée aux parents d'élèves

Madame, Monsieur,

- Votre enfant bénéficie d'un **PAI** (Projet d'Accueil Individualisé) pour un problème de santé qui nécessite des aménagements au lycée ou la prise d'un traitement :



Prendre impérativement contact avec les infirmières du lycée au 04.99.13.70.37.

- Votre enfant bénéficie d'un **PAP** (Plan d'Accompagnement Personnalisé) pour dyslexie, dyspraxie... :



*Informez les professeurs, par l'intermédiaire du professeur principal, des difficultés de votre enfant et **leur fournir une copie du PAP,***



A la fin du 2^{ème} trimestre, prenez rendez-vous avec le médecin scolaire référent de l'établissement en contactant le centre médico-scolaire de Lunel au 04.67.87.84.94. pour réactualiser le PAP en vue de la demande d'aménagements aux examens.

- Votre enfant a un **PPS** (Projet Personnalisé de Scolarisation) et est reconnu dans le champ du handicap par la MDPH :



*Informez les professeurs, par l'intermédiaire du professeur principal, et **leur fournir une copie du PPS,***



Contactez l'enseignante référente au 04.67.83.49.34. qui organisera l'équipe de suivi de scolarisation pour réactualiser le PPS si besoin.

Partie à conserver



Partie à remettre le jour de l'inscription

Merci de compléter les rubriques ci-dessous :

Nom :

Prénom :

Classe :

Téléphone :

Cochez le type d'aménagement :

PAI

PAP

PPS

(problème de santé) (aménagement pédagogique) (situation de handicap reconnue)

Date :

Nom et signature du responsable légal :